

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2026

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2250)

Commission	
Gouvernement	

N° 605

## AMENDEMENT

présenté par

M. Maurel, M. Tjibaou, Mme Bourouaha, M. Brugerolles, M. Bénard, M. Castor, Mme K/Bidi,  
Mme Faucillon, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Peu, M. Nadeau,  
Mme Reid Arbelot et M. Rimane

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 9 QUATERDECIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--